



Lycée de l'horticulture
et du paysage
du pays de Brive



SECTION EUROPÉENNE



Comment ?

La section s'articule autour de 2 heures :

- 1 heure d'anglais renforcé.
- 1 heure de Discipline Enseignée en Langue Étrangère (DELE) : éducation socioculturelle, biologie, histoire-géographie, économie.

Dans quels objectifs ?

Pour communiquer en anglais et renforcer ses compétences en anglais autour de projets, de jeux de rôles, de sorties (*théâtre, cinéma, visites, voyages...*).

Quels avantages ?

Les élèves de section européenne seront plus à l'aise en anglais et certainement plus confiants à l'examen. Par ailleurs, en fonction de leurs résultats, ils pourront obtenir leur diplôme avec la mention « section européenne ».

